

SOUTERRAINE

- D. MEYNOL -

En plongée souterraine, le baptême représente la première étape qui consiste à s'éloigner de la lumière du jour sur une distance maximale de 150 m et une profondeur de 20 m. L'objectif de cette plongée est d'initier un plongeur quelque peu expérimenté à un nouvel environnement avec des règles de comportement distinctes de ses pratiques habituelles, démontrer que la plongée sous plafond nécessite du matériel et des compétences spécifiques. Les conditions d'accès au baptême : être licencié et titulaire du niveau 2 de la FFESSM ou d'un diplôme admis en équivalence ainsi que d'une autorisation parentale si le candidat est mineur.

Photos, Nathalie Pedoussaut, Christophe Muzyk et Daniel Meynol.



Les gouls de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche, ici le goul du Pont, sont relativement accessibles pour les personnes qui rencontrent quelques difficultés de mobilité et de mise à l'eau.

DÉCOUVERTE EXPÉRIMENTALE
DE LA PLONGÉE SOUTERRAINE PAR DES PESH

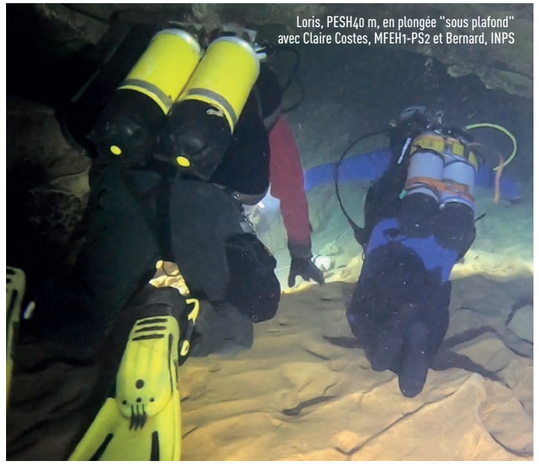
/// LA DÉCOUVERTE

Le monde souterrain offre un paysage singulier, à découvrir. La mission Handisub® a pour objectifs de développer la plongée inclusive, d'adapter les pratiques des activités subaquatiques pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Les activités subaquatiques contribuent au bien-être, à la qualité de vie. Dans l'eau, les personnes en situation de handicap peuvent découvrir de nouvelles sensations. Chaque immersion est une expérience bénéfique. Cet univers en apesanteur s'explore avec des encadrants spécifiquement formés qui s'enrichissent également de ces relations humaines fortes. Chaque plongeur peut apprendre à plonger, selon ses capacités et ses aspirations. Une méthode et une progression individualisées, des adaptations matérielles représentent la colonne vertébrale de la plongée adaptée.

Lors de la dernière olympiade, la commission nationale de la plongée souterraine (CNPS) avait déjà en projet d'organiser une journée découverte pour les personnes en situation de handicap. En octobre 2024, durant le conseil des commissions qui s'est déroulé au siège de la fédération, Daniel Meynol, président de la CNPS, Yann Strebler, référent national Handisub® et Emmanuel Serval, trésorier général également en charge d'Handisub® ont semé la graine pour faire germer un événement atypique. Lors de l'assemblée générale nationale à Antibes, la plantule prenait racine. Après avoir échangé sur le fonctionnement et les règles techniques de la plongée souterraine et des cursus techniques de plongée Handisub®, la rencontre de ces deux univers germait.

POINT DE VUE DE CAMILLE, PLONGEUSE DE SÈTE

Le stress me monte quand on nous fait toutes les explications. Pourquoi faut-il doubler tout le matériel ? On nous explique : en cas de panne de l'un d'eux. Pourquoi on doit changer de détendeur et de bouteille tous les 20 bars ? Afin de vider les blocs de manière homogène et de garder suffisamment d'air pour ressortir même si un équipement est en panne… Le stress continue de monter quand on nous dit que l'eau est à 14 °C, je ne régule pas ma température ! Puis on se rend sur le site qui est assez difficile d'accès pour une tétra marchante comme moi. Mais tout se passe bien grâce à la bienveillance de l'encadrement. Puis on rentre dans l'eau afin de s'immerger et, après un tout petit moment d'adaptation, la découverte, un boyau totalement immergé, éclairé par les seules lampes des plongeurs, je me déplace, comme on me l'avait dit, les mains au sol. Je découvre alors un espace lunaire, très minéral de couleur beige clair avec des jeux de couleurs et de textures, sur la voûte des dessins provoqués par les bulles d'air. Puis, au bout de 12 minutes, je sors car l'encadrement a peur que j'aie froid ! Même si j'ai été un peu frustrée par cette immersion raccourcie, j'ai vécu une très belle expérience en sécurité grâce à l'organisation et aux équipes d'encadrants chevronnés. Merci à tous pour cette belle découverte : à refaire !



Loris, PESH40 m, en plongée "sous plafond" avec Claire Costes, MFEH1-PS2 et Bernard, INPS

/// CONSTITUTION D'UNE ÉQUIPE

Une équipe commençait à se constituer autour du binôme afin d'examiner tous les éléments requis pour réaliser cette intrusion sous plafond. Des encadrants Handisub® avec une expérience de plongée souterraine ont été identifiés dont un formateur plongée souterraine 1, également encadrant de plongeurs en situation de handicap modéré (EH1). Au niveau de la commission de plongée souterraine, les cadres ne sont pas qualifiés Handisub®. Après discussion, les responsables des deux parties ont convenu de dérouler le projet autour du principe du binôme équivalent, à l'instar de la biologie-environnement et de la photo-vidéo. Un cadre souterrain soutenu par un encadrant Handisub® accompagnera un plongeur Handisub® qualifié PESH20 minimum. Le plongeur PESH20 m a les compétences requises pour plonger dans une profondeur de 0 à 20 mètres sous la supervision d'un encadrant de niveau E2 minimum, se rapprochant du niveau 2. Pour ce faire, Éric Haller, instructeur national de plongée souterraine a établi une dérogation temporaire au règlement intérieur de la commission, pour permettre cette expérimentation. Sous l'impulsion du club de plongée CPVDT, la maire de Bourg-Saint-Andéol, Françoise Gonnet-Tabardel, prenait un arrêté réglementant la plongée les 17 et 18 mai, afin de faciliter la mise en place de cette opération.

/// OPÉRATION LANCÉE…

Le groupe comprenait des cadres souterrains, des encadrants Handisub® et des plongeurs Handisub® provenant d'Aquitaine, d'Auvergne Rhône-Alpes, du Centre, d'Île-de-France, des Hauts-de-France, d'Occitanie et du Sud. Les gouls de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche, sont relativement accessibles pour ceux qui rencontrent quelques difficultés de mobilité et de mise à l'eau. Le transport du matériel est également rendu aisé par la proximité des voitures aux entrées des deux cavités. Pour l'hébergement, le choix s'est orienté en mobile homes au camping du Lion proche du site de plongée, capable de loger et restaurer 25 personnes dans un magnifique cadre.

Le regroupement a débuté le vendredi soir afin de faire connaissance autour d'un repas, compte tenu des origines géographiques des participants. Cette occasion posait les bases d'un chaleureux moment.

Passons à l'aspect opérationnel. Dès l'aube du samedi, les responsables souterrains ont agencé et préparé le lieu en aménageant l'accès à un goul. Le montage d'un barnum est mis à disposition par la CRPS AURA avec également le prêt de deux bi-bouteilles et casques. Il faut aussi s'occuper de l'acheminement du compresseur de la CNPS pour regonfler les blocs et autres outils et astuces pour adapter le matériel aux besoins spécifiques des plongeurs. Deux représentants du réseau Techniciens de Santé avaient également apporté des couvertures chauffantes pour permettre de réchauffer, si nécessaire, les plongeurs à leur sortie de l'eau.



Ilona, PESH20 m plonge avec Yann, MFEH2-PS2 et Philippe, FPS1-EH1.



Camille, PESH40 m, est entourée de Marc, MFEH1-PS2 et Vincent, FPS2.

/// …POUR DES ÉMOTIONS PARTAGÉES

Dès l'arrivée sur site des encadrants et plongeurs Handisub®, Daniel a pris la parole pour accueillir et présenter chaque personne, l'historique du site de Bourg-Saint-Andéol, l'agencement des installations, la gestion du temps avec une interruption prévue à 17 heures.

L'équipe des cadres souterrains a dispensé une session obligatoire sur les règles essentielles pour une première immersion sous plafond, avec notamment un atelier « fil » et un autre sur le matériel. Tout le monde a accepté avec beaucoup d'enthousiasme la distribution des tâches.

Bernard, instructeur national de plongée souterraine (INPS) et médecin, a mis en place un tableau afin de répartir les équipes sur les deux gouls qui se chargeront d'accompagner le plongeur Handisub® avec un temps d'immersion.

> AU GOUL DE LA TANNERIE

Cyril, plongeur de petite taille est PESH 40 m, il plongera avec Agnès, MFEH2-PS2 et Vincent, FPS2. Camille, souffrant d'une paraplégie incomplète est PESH 40 m. Elle plongera avec Marc, MFEH1-PS2 et Vincent, FPS2. Ilona, affectée par une agénésie des membres supérieurs est PESH20 m. Elle plongera avec Yann, MFEH2-PS2 et Philippe, FPS1-EH1.

POINT DE VUE DU RÉFÉRENT NATIONAL HANDISUB® YANN STREBLER

Conformément aux orientations prises par la FFESSM, dans le cadre de sa Responsabilité sociale des organisations, l'objectif est de rendre toutes les activités subaquatiques accessibles. Vaste programme ! La pratique inclusive est préconisée en première intention mais les situations de certaines personnes handicapées nécessitent des adaptations. La plongée souterraine représente une activité très particulière quant aux conditions de progression sous plafond. Il est évident que certaines cavités ne resteront accessibles qu'aux plongeurs autonomes. Néanmoins, il est apparu envisageable de rendre certaines parties accessibles dans un cadre qu'il conviendra de définir. Ce week-end découverte a véritablement marqué les esprits, je m'en réjouis, après tous les moments passés à le préparer… L'engouement est là mais il est de notre responsabilité d'encadrer la pratique pour que notre loisir reste un plaisir, pour le bien-être de tous, durablement.



Andrew, PESH40 m, est encadré par Jacques MFEH2-PS1 et Éric, INPS.

> AU GOÛL DU PONT

Andrew est PESH40 m, aveugle. Il plongera avec Jacques MFEH2-PS1 et Éric, INPS. Loris est PESH40 m, paraplégique, il se déplace en fauteuil. Il plongera avec Claire Costes MFEH1-PS2 et Bernard, INPS. Emmanuel, MFEH2 et paraplégique récupéré plongera avec Laurence, MFEH1 et Bernard.

Chaque équipe formée a défini un protocole spécifique pour équiper et accompagner le plongeur Handisub® jusqu'au site de plongée. Chacun témoignait des possibles, croisant les avis avec bienveillance. Les plongeurs en situation de handicap montraient déjà leur désir, sans réserve, pour cette découverte. Mais c'est véritablement après la plongée que leur enthousiasme débordait ! Un instant enchanteur qui révèle beaucoup sur leur ressenti de cette expérience, aussi courte soit-elle.

Nicolas Cuinet et Bruno Lores, du réseau des Techniciens de Santé, étant également moniteurs de plongée, n'ont pas hésité à mouiller la chemise en aidant aux mises à l'eau et sorties. Tandis que dans l'eau, les plongeurs photographes et vidéastes Nathalie Pedoussaut, Christophe Muzyk et Daniel Meynol immortalisaient cette expérience hors du commun.

Suite à toutes ces émotions partagées, une première discussion collective s'est installée. Le dialogue enrichissant entre les cadres et les personnes en situation de handicap a permis de mettre des mots sur cette expérience, positive à l'unanimité. Une collation a été organisée par la municipalité de Bourg-Saint-Andéol, en présence de Mme la Maire et de son adjointe à la culture.

Le dimanche matin, trois plongeurs en situation de handicap ont souhaité reconduire cette expérience. Loris était accompagné de Denis MFEH2-PS2 et Bernard, Ilona a plongé avec Claire et Éric, tandis que Cyril se réimmergeait avec Agnès et Vincent.

Il est encore prématuré de poser les bases des conditions de pratique de la plongée souterraine adaptée, certains aspects sont à perfectionner pour la future édition. L'expérimentation doit se poursuivre avec d'autres plongeurs, porteurs d'autres situations de handicap avant que les bases d'une standardisation soient posées. ■



La traditonnelle photo de famille pour immortaliser cette découverte.

POINT DE VUE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE PLONGÉE SOUTERRAINE DANIEL MEYNOL

La plongée souterraine ne s'arrête pas à une plongée loisir telle que nous la connaissons. Il conviendra donc d'agir avec toute la connaissance, la conscience et le discernement nécessaires à une pratique raisonnée, sans oublier l'engagement de matériel plus important, la connaissance des règles spécifiques. Cette occasion exceptionnelle nous a donné l'opportunité d'évaluer sur le terrain l'efficacité de nos préparations, mais également d'identifier tous les domaines nécessitant des améliorations. Il est évident que la plongée en milieu souterrain présente des contraintes en fonction du type de handicap. Pour certains, cela ne constituera qu'une simple exploration ponctuelle de cet univers. Pour d'autres, il pourrait être envisageable de mettre en place un programme adapté, favorisant ainsi l'inclusion. Ce que je retiens de ce week-end : cette volonté partagée de réussir ce challenge et d'avoir apporté la joie à nos cinq handis.